

RAPPORT

Louis VIDAL, Contrôleur-Adjoint principal des P.T.T. de l'Indochine
Chef du Convoi des O.N.S. à bord du « CHENONCEAUX »

à Monsieur l'Inspecteur du Travail à Saigon.

en communication à Monsieur le Colonel, Commandant la Base Principale des
Travailleurs coloniaux 99, rue Saint Sébastien à Marseille

Saigon, le 5 Mai 1941

Monsieur l'Inspecteur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte, ci-dessous, de la mission qui m'a été confiée
au départ de Marseille, par le Ministre du Travail.

Désignés avec Monsieur KERNEIS, contrôleur adjoint principal des P.T.T., pour
accompagner un convoi de 500 travailleurs indochinois, nous nous sommes
embarqués sur le « Chenonceaux » le 20 février 1941. Au départ les hommes
reçurent chacun deux couvertures de laine, soit $2 \times 500 = 1.000$ couvertures. Ces
dernières devront être rassemblées au lieu de débarquement et remises contre bon,
pour le compte du Ministère du Travail, au chef de dépôt chargé de l'acheminement
des O.N.S. sur leur province d'origine.

Départ de Marseille le 20 février 1941 à 18h00.

ARRIVÉES		DÉPARTS	
Alger	Le 23.02.41 à 12h	Alger	Le 24.02.41 à 17h
Oran	Le 25.02.41 à 12h	Oran	Le 01.03.41 à 17h
Casablanca	Le 04.03.41 à 12h	Casablanca	Le 05.03.41 à 18h
Dakar	Le 10.03.41 à 10h	Dakar	Le 19.03.41 à 12h
Tamatave	Le 10.04.41 à 10h	Tamatave	Le 13.04.41 à 20h
Diego Suarez	Le 15.04.41 à 9h	Diego Suarez	Le 19.04.41 à 17h
Saigon	Le 05.05.41 à midi		

La première partie du voyage « Marseille à Dakar » s'est effectuée sans incident. Sur ma demande les autorités maritimes autorisèrent les travailleurs de descendre à terre dans tous les ports.

A Dakar je me suis rendu chez Monsieur le Gouverneur Général de l'A.O.F. pour lui présenter mes respects. Le Chef de cette Colonie s'est enquis des besoins des O.N.S. Il leur fit distribuer par les soins de la Croix Rouge de Dakar :

1^o - 200 kgs de savon (400 grs par homme)

2^o - 10 cartouches de cigarettes « JOB », soit 250 paquets – 10 cigarettes par homme.

J'ai remercié nos généreux donateurs.

Sur le trajet de Dakar à Tamatave, du 19 mars au 10 avril inclus, Monsieur le Gouverneur Général de Madagascar M. ANNET s'intéresse au sort des travailleurs. Il fit le tour des cales où étaient logés nos hommes, goûta leur nourriture. Il se montra satisfait de cette visite. A Tamatave il fit remettre, par l'intermédiaire du Colonel Commandant d'Armes à bord, 340 oranges à distribuer aux 500 travailleurs.

Dans ce parcours, de nombreux vols furent commis.

- le travailleur N.V.H. – n°... Z.T.J. surpris en flagrant délit de vol, fut remis aux autorités du bord pour enquête.

Trajet de Diégo Suarez à Saïgon du 19 avril au 5 mai 1941 inclus :

- le travailleur T.V.N. – n°... Z.T.R. a été écroué à la prison du bord pendant plusieurs jours pour s'être servi de la toile des ceintures de sauvetage pour se confectionner des shorts.

Aucun autre incident à signaler.

Pendant la durée du voyage nos hommes ont fait preuve d'un très bon esprit de discipline. Des exercices d'abandon du navire eurent lieu. Ils s'y prêtèrent avec beaucoup de bonne volonté.

A signaler qu'une nourriture saine leur a été distribuée pendant toute la durée du voyage. Malgré les restrictions et la rareté de certaines denrées, l'Intendance du bord a fait des prouesses pour leur servir, à tous les repas, des légumes verts, etc ...

Monsieur BOSCHE, Commandant du « Chenonceaux » mérite toute notre gratitude. Cet éminent officier nous a aidés de ses conseils, a accueilli avec bienveillance toutes nos doléances, en nous accordant toutes les facilités pour nous permettre de mener à bien la mission qui nous a été confiée au départ de Marseille.

Nos remerciements vont également à tout le personnel surmené par une longue traversée. Le « Chenonceaux » avait à bord près de 2.000 passagers (fonctionnaires, militaires, travailleurs, etc) équipage compris.

Suivant l'avis du Médecin-commandant convoyeur, M. HERIVAUX, l'état sanitaire du convoi est satisfaisant. Aucun décès en cours de route. Le contingent est arrivé à destination au complet :

500 au départ de Marseille,
500 à l'arrivée à Saigon après une traversée de 75 jours.

Le Chef du Convoi

Signé : VIDAL

RAPPORT MÉDICAL

Sur la traversée du s/s « Chenonceaux » de Marseille à Saïgon.

1 - Organisation du Service

La visite médicale était passée à l'Infirmierie du bord à 9 heures.

Personnel médical :

- médecin Commandant HERIVAUX
- médecin Capitaine KIRCHE
- médecin Capitaine RIBO
- le médecin de 2^{ème} classe de la Marine HOTTES a prêté son concours.

Le médecin était assisté par l'Infirmier du bord et par deux indochinois anciens infirmiers du Camp de Darboussières.

Les locaux mis à la disposition du médecin pour l'hospitalisation des malades étaient l'infirmierie du bord, l'ex-salon de musique des 2^{èmes} classes et les salles d'isolement.

2 - Considérations générales

L'état sanitaire, au cours de cette traversée a été particulièrement satisfaisant, étant donné d'une part le nombre de militaires et travailleurs rassemblés sur le bateau, d'autre part la longueur de la traversée, ensuite la présence des rapatriés sanitaires, enfin le rationnement en eau douce.

Aucune épidémie n'a été dépistée, et il n'y a à signaler que deux cas sporadiques d'oreillons, ayant nécessité leur isolement et la surveillance médicale des contagés ainsi que la désinfection de leur rhino-pharynx.

3 - Principales maladies observées

Chez les Européens, des affections intestinales, cutanées et un accès fébrile du type coup de chaleur.

Chez les Indochinois les plaies et les affections cutané quelques cas d'entérite simple, quelques accès fébriles du type palustre de réviviscence et d'assez nombreux cas de naupathie.

Il nous faut toutefois insister sur les maladies vénériennes. Chez les Légionnaires, un seul cas paraît avoir été contracté au Maroc, il s'agissait d'un chancre à caractéristiques de chancre mixte. Par contre aux escales de Madagascar (Tamatave-Diégo) on a assisté à une floraison de cas de gonococcies aiguës, huit cas dont six chez les Légionnaires, et de chancre mou, trois cas chez les Indochinois. Enfin il semble y avoir eu réveil de gonococcie ancienne chez quatre Légionnaires dont deux ont fait des orchites.

Il y aurait intérêt à ce que les points d'escale, soient particulièrement surveillés d'autant que les conditions d'hygiène à bord des bateaux, présentant un pareil encombrement et rationnés en eau, sont très difficiles à respecter, et que la longueur du parcours et la durée des stationnements dans les ports d'escale ne permettaient pas d'interdire aux militaires la descente à terre.

Accidents

Chez un Indochinois, une chute dans la cale a provoqué une fracture de l'avant bras gauche, fracture qui a été appareillée à l'hôpital d'Alger. Chez les Légionnaires, une entorse tibio-tarsienne gauche au cours d'exercices physiques et une contusion du genou droit, sans lésions osseuses cliniques.

Locaux

Les locaux semblaient suffisamment installés tant au point de vue couchage qu'au point de vue aération. Ils se sont révélés un peu chauds au cours de la traversée Diégo-Suarez – Saigon, ce qui peut surprendre.

Nourriture

Les rations étaient les suivantes :

	INDOCHINOIS	LÉGIONNAIRES
Pain	100 gr	450 gr
Viande	100 gr	150 gr
Sucre	15 gr	15 gr
Café	15 gr	15 gr
Matières grasses	20 gr	20 gr
Pâtes	16 gr	16 gr
Riz	300 gr	8 gr

Fromage		20 gr
Vin		0.500 litre
Légumes verts	250 gr	500 gr
Légumes secs	100 gr	120 gr
Pommes de terre	200 gr	400 gr
Poisson sec	100 gr	
Thé	6 gr	

Ces rations étant donné le travail fourni pouvaient paraître satisfaisantes. Cependant les pesées effectuées sur les tirailleurs indiquent une baisse de poids assez nette. La ration en eau douce était nettement insuffisante.

Tableau récapitulatif

Effectifs		Consultants	Infirmierie	Consultations
Légionnaires	222	208	15	483
Tirailleurs	641	303	12	545
Travailleurs	500	141	10	637

A signaler qu'un tirailleur a été envoyé à l'hôpital d'Alger pour appareillage de fracture de l'avant-bras. Qu'un travailleur a été envoyé à l'hôpital de Diégo pour examen radioscopique (abcès pleural). Qu'un tirailleur a été embarqué à Dakar, malade débarqué d'un transport précédent par hémoptysie et traité par Pneumothorax.

A bord, le 5 mai 1941

Le Médecin Commandant HERIVAUX,

Chef du Service de Santé des Troupes à bord

Signé : HERIVAUX